

Priorité : Développer des services de proximité, accessibles, équitables et adaptés à la diversité des besoins en favorisant l'inclusion des citoyens en situation de vulnérabilité.

Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantier :

Le NÉO, MAMH, Économie sociale Lanaudière, Table des aînés de Lanaudière, Ville de L'Assomption, MDJ de L'Épiphanie, Les Répits de Gaby, Société de l'autisme de Lanaudière, CLDS de Joliette, L'association des Hypoglycémiques du Québec, Solidaires Chez-Nous.

Veillez présenter les étapes réalisées menant au dépôt du plan de travail.

Objectifs des différentes rencontres :

Rencontre 1 : Rappels des objectifs d'un chantier, vérification des attentes, retour sur la rencontre régionale du 6 octobre 2020

Rencontre 2 : Valider l'angle d'approche et la vision pour aborder les priorités du chantier, identifier les chemins de changements menant à cette vision (voir annexe)

Rencontre 3 : Se familiariser avec les actions présentes dans les plans locaux, se familiariser avec les chemins de changement proposés, réaliser un exercice de remue-méninges sur les actions et stratégies possibles

Rencontre 4 : Bonifier la proposition de plan de travail, créer un comité de rédaction

Rencontre 5 : Conjointement avec le Chantier Santé, bonification finale du plan de travail, acceptation du plan de travail

La première proposition de plan de travail était disponible en ligne pour modifications et commentaires avant la 4^{ème} rencontre

À la quatrième rencontre, les membres du chantier ont proposé de travailler conjointement le plan de travail et le budget avec le Chantier Santé

Une rencontre du comité de travail conjoint a été tenue afin de trouver les points de jonction pour un budget commun et de bonifier les plans de travail en ce sens.

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan de travail tels qu'identifiés par les partenaires du chantier.

Un comité de coordination composé de membres des deux chantiers sera créé. Quatre rencontres de chantier seront tenues pendant la prochaine année (convoquées par la ressource humaine embauchée).

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. COMPLÉMENTARITÉ (Veillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu)

Une attention particulière a été portée afin que le plan de travail soit complémentaire aux plans d'action locaux. L'arrimage avec le projet du NÉO déposé dans le cadre de l'Alliance est inscrit au plan d'action, une communauté de pratique des intervenants locaux et régionaux travaillant en proximité, inclusivité, accessibilité universelle et participation citoyenne sera créée.

Une attention particulière sera portée afin d'ajuster les travaux du chantier en fonction de la réalité du milieu, notamment pour des actions ne demandant pas de financement.

2. COMMUNICATION ET INFORMATION (Priorité ayant été identifiée de manière transversale, veuillez indiquer de quelle manière les stratégies de communication permettront d'augmenter les connaissances des citoyens et des organismes sur les services existants.)

Des bons coups et les bonnes pratiques seront diffusés par l'entremise d'ambassadeurs et un événement rassembleur sera organisé pendant la semaine de la solidarité. La création de la communauté de pratique permettra également un partage d'expertises. Finalement, les résultats des expérimentations seront diffusés à la communauté de pratique et aux différents acteurs intéressés.

PLAN DE TRAVAIL
CHANTIER RÉGIONAL – SERVICES DE PROXIMITÉ ACCESSIBLES ET INCLUSIFS

Développer des services de proximité, accessibles, équitables et adaptés à la diversité des besoins en favorisant l'inclusion des citoyens en situation de vulnérabilité.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année référence	Étapes de réalisation
1. <i>Sensibiliser les acteurs du développement aux meilleures pratiques liées à la proximité, l'inclusivité, l'accessibilité universelle et la participation citoyenne.</i>	1.1 Consulter les organismes du milieu sur leurs bons coups en la matière.		<ul style="list-style-type: none"> • Concertations • Regroupements • Associations • TPDSL 	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs du développement ont été sensibilisés à l'importance de développer des pratiques de proximité ciblées sur les besoins locaux en cohérence avec l'écosystème national et régional. • Les organisations ont été sensibilisées à l'inclusion et l'accessibilité universelle pour que l'ensemble des citoyens puissent participer de façon pleine et entière (activités, démocratie, etc.). 	2021-2022	Recueillir les bons coups des organismes du milieu (RH) Diffuser les bons coups des organismes (RH)
	1.2 Réaliser une recherche sur les meilleures pratiques dans le domaine à l'extérieur de Lanaudière.		<ul style="list-style-type: none"> • Chantier santé 		2021-2022	Conjointement avec le chantier Santé, établir des critères de recherche pour la firme en matière de meilleures pratiques (Chantier) S'assurer qu'une diversité de citoyens participe à la recherche (Chantier et firme) Procéder à la recherche (Firme) Partager les informations recueillies avec la communauté de pratique et le chantier (RH)
	1.3 Cibler des ambassadeurs qui pourraient diffuser ces pratiques et bons coups		<ul style="list-style-type: none"> • Tous les organismes de regroupements • Tables de concertation • Chantiers régionaux, etc. • TPDSL 		2021-2022 2022-2023	Trouver des ambassadeurs pour les différents secteurs (Chantier et RH) Diffuser les bons coups et les bonnes pratiques par l'entremise de ces ambassadeurs (RH)
	1.4 Diffuser l'Engagement lanaudois pour l'inclusion : « L'inclusion en ACTIONS »	TCRAPHL (Pas d'argent demandé)	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les organismes de regroupements • Tables de concertation • Chantiers régionaux, etc. 		2021-2022	Collaborer avec la TCRAPHL afin de diffuser l'engagement lanaudois pour l'inclusion (Chantier)

		1.5 Créer un événement rassembleur pendant la semaine de la solidarité	TPDSL (Pas d'argent demandé)	<ul style="list-style-type: none"> • TPL (CRS) • Communauté de pratique • Coordonnateurs des démarches territoriales 		2021-2022	Créer un comité d'organisation (TPDSL)
		1.6 Diffuser les initiatives des partenaires (ex: principe de Joyce, etc.)		<ul style="list-style-type: none"> • Tous les organismes de regroupements • Tables de concertation • Chantiers régionaux, etc. 		2021-2022	Tenir un événement rassembleur dans lequel les bons coups des organismes et les bonnes pratiques seront mis de l'avant
2.	Outiller les intervenants des territoires dans leurs pratiques liées à la proximité, l'inclusivité, l'accessibilité universelle et la participation citoyenne.	2.1 Établir des définitions communes en matière de proximité, d'inclusivité et d'accessibilité universelle.		<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins des organisations en termes de connaissances pour favoriser des pratiques de proximité, accessibilité et inclusivité sont connus. • Les acteurs du développement se sont motivés mutuellement pour améliorer les pratiques liées à la proximité, l'inclusion et l'accessibilité. • Les citoyens sont consultés afin de favoriser leur participation et leur engagement. • Des mécanismes de participation citoyenne, inspirés des meilleures pratiques, sont diffusés et partagés entre les acteurs afin de sensibiliser les citoyens à son importance et ses bienfaits. 	2021-2022	S'entendre sur des définitions claires et simples Utiliser ces définitions avec les partenaires du chantier (RH et chantier)
		2.2 Créer une communauté de pratique avec les intervenants locaux et régionaux travaillant en proximité, inclusivité, accessibilité universelle et participation citoyenne.		<ul style="list-style-type: none"> • Tout intervenant qui travaille sur les thèmes ciblés • Démarches locales • TPDSL 		2021-2022	S'assurer d'un arrimage avec le projet déposé dans le cadre de l'Alliance par le NÉO (RH) Réunir les intervenants locaux et régionaux travaillant en proximité, inclusivité, accessibilité universelle et participation citoyenne (RH)
		2.3 Créer ou diffuser des outils facilitant la proximité, l'inclusivité, l'accessibilité universelle et la participation citoyenne		<ul style="list-style-type: none"> • Tous les organismes de regroupements • Tables de concertation • Chantiers régionaux • TPDSL 		2021-2022 2022-2023	Évaluation des besoins des organismes en matière de proximité, inclusivité et accessibilité universelle (Firme) Créer ou diffuser des outils répondant aux besoins (RH et chantier)
		2.4 Effectuer une approche auprès des citoyens ciblés dans le cadre du portrait sur ce qui pourrait faciliter leur implication		<ul style="list-style-type: none"> • Démarches locales • Organismes communautaires • Chantier santé 		2021-2022	Vérification par la firme ce qui pourrait faciliter leur implication (Firme)

3.	Explorer les outils existants en matière de planification et révision des services.	3.1 Répertorier les outils existants		<ul style="list-style-type: none"> • OVSS • RQDS • DSP • Regroupements régionaux ou nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • L'expertise et les connaissances des organisations en matière de proximité, d'accessibilité, d'universalité et d'inclusion ont été partagées et mises en valeur. • Le personnel des organisations ont été en mesure d'utiliser des outils favorisant une planification inclusive de leurs programmes et actions (ADS +, etc.). 	2021-2022	Répertorier les outils existants (RH) Utiliser l'information recueillie auprès des organismes et de la firme (RH)
		3.2 Expérimenter certains outils existants		<ul style="list-style-type: none"> • Démarches locales • Membres du chantier • Communauté de pratique 		2021-2022	Expérimenter quelques outils existants (Chantier et directions des organismes intéressés)
		3.3 Diffuser les résultats de l'expérimentation à la communauté de pratique et aux différents acteurs intéressés		<ul style="list-style-type: none"> • Démarches locales • Membres du chantier • Communauté de pratique 		2022-2023	Évaluer les résultats obtenus (Chantier, directions des organismes et communauté de pratique) Diffuser les résultats (RH) Ajuster les outils au besoin (Chantier)